



RAPPORT PILIER III DU PREMIER SEMESTRE 2025



Kinshasa, Septembre 2025
IMF PROCFIN SA avec Conseil d'Administration
RCCM sous 16-B-976/Kinshasa Id. Nat.01-K6500-N10776B.
Numéro Impôt : A1613213F-K
Siège social : 1 Avenue Dumi, C/Gombe, Kinshasa/R. D. Congo
Tél : +243 810 466 265,
E-mail : secretariat@procfins.org / Site internet : procfins.org
Capital social : USD 3.304.000

Table des matières

CONTEXTE GENERAL.. 3

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.. 4

ASSEMBLEE GENERALE.. 5

CONSEIL D'ADMINISTRATION.. 6

DIRECTION GENERALE.. 7

L'ORGANISATION DE PROCFIN.. 7

ELEMENTS QUANTITATIFS. 8

III.1. BILAN.. 8

III.2. TABLEAU DE FORMATION DE RESULTAT.. 9

III.3. NORMES PRUDENTIELLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE.. 9

· NORMES PRUDENTIELLES. 9

· INDICATEURS DE PERFORMANCE.. 9

III.4. QUELQUES NOTES AUX COMPTES. 11

III.4.1 FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES. 13

CONCLUSION.. 14



CONTEXTE GENERAL

Le rapport Pilier III de fin du semestre 2025 de la PROCFIN SA constitue un document essentiel qui offre une analyse des activités, des performances et des défis rencontrés par l'institution au cours du semestre. La publication de ce rapport, en plus d'être une exigence réglementaire à laquelle PROCFIN SA se conforme, se doit aussi un devoir de transparence de notre institution vis-à-vis des parties prenantes et partenaires à la mission de notre institution, car permettant la communication de la situation globale de notre institution.

En effet, l'instruction 55 aux établissements de crédit et sociétés financières relative à la discipline du marché oblige les institutions de Microfinance de rendre public dans un rapport dénommé pilier III la situation du premier semestre relative aux informations quantitatives au plus tard trois (3) mois après la date d'arrêté.

Etant l'un des acteurs majeurs du secteur de la Microfinance en République Démocratique du Congo, l'IMF PROCFIN SA joue un rôle important dans la promotion de l'inclusion financière et le soutien aux populations à faible revenu, conformément à sa mission, sa vision et ses valeurs.

Au cours du premier semestre de 2025, la République Démocratique du Congo (RDC) a traversé une période marquée par des défis sociaux et économiques complexes, amplifiés par des enjeux politiques et sécuritaires persistants.

Sur le plan économique, la RDC a poursuivi une dynamique de croissance soutenue par ses richesses naturelles, notamment dans son secteur minier. Le pays a vu une augmentation des investissements étrangers dans le secteur minier, stimulée par la demande internationale pour les ressources stratégiques.

Cependant, cette croissance reste fragile en raison d'une économie peu diversifiée, fortement dépendante des exportations des matières premières. Les infrastructures insuffisantes et l'instabilité sécuritaire dans les régions minières, notamment au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, continuent de freiner le plein potentiel économique.

L'inflation est restée élevée au cours du premier semestre de 2025, affectant le pouvoir d'achat des Congolais. La dépréciation du franc congolais face aux principales devises a également contribué à la hausse des prix des biens de consommation.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

L'IMF PROCFIN SA est un établissement de crédit, régie par la loi n°11/020 du 15 Septembre 2011 fixant les règles relatives à l'activité de Microfinance en RDC, la loi n°22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de crédit ainsi que l'Acte Uniforme révisé relatif aux droits des sociétés commerciales et Groupement d'Intérêt économique (AUSCGIE) dans l'espace OHADA. Elle est agréée par la Banque Centrale du Congo comme une institution financière depuis le 19 mars 2018 et a effectivement démarré ses activités le 01 juillet 2018.

Du point de vue historique, la PROCFIN SA tire ses origines d'une petite caisse des congrégations religieuses, des diocèses et des structures de l'Eglise catholique au sein de la Procure des missions catholiques appelée jadis Procure Comptabilité. C'est depuis 1920 que la Procure des Missions catholiques, œuvre de la Congrégation des Missionnaires de Scheut ASBL est au service de l'Eglise catholique en République Démocratique du Congo et facilite le travail de l'Eglise en RDC.

En effet, c'est depuis le 15 juillet 2017 que la Procure comptabilité est devenue une personne juridique sous le nom de PROCFIN SA et, depuis le 19 mars 2018, la Banque Centrale du Congo lui a octroyé un agrément lui permettant de fonctionner comme une société de Microfinance.

La vision, la mission et les valeurs de la PROCFIN SA se déclinent comme suit :

Vision	Mission	Valeurs
• Devenir le meilleur instrument financier qui contribue efficacement à l'amélioration des conditions de vie des populations de la R.D. Congo.	• Contribuer à l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations à faibles revenus en leur fournissant de manière pérenne les services financiers, sur l'étendue de ses rayons d'actions.	• Nos valeurs se résument dans le mot ORDRE et se déclinent comme suit : • Organisation • Responsabilité • Dévouement • Respect • Efficience



La PROCFIN SA dispose d’une structure organique au point et d’une stratégie de développement adaptée pour l’atteinte de ses objectifs consignés dans le plan d’affaire pluriannuel.

L’IMF PROCFIN SA dispose de trois organes principaux, à savoir l’assemblée générale (A), le conseil d’administration (B) et la Direction Générale (C).

ASSEMBLEE GENERALE

L’Assemblée Générale organe suprême de la société, est composée de l’ensemble des Actionnaires. A ce titre, elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle siège en session ordinaire, extraordinaire, et/ou spéciale selon le cas.

Les décisions de l’Assemblée Générale sont opposables à tous, même aux absents, incapables ou aux dissidents. Ces décisions sont prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés, qui ont pris part au vote. Ci-dessous la structure de l’actionnariat de la PROCFIN SA à ce jour.

Actionnaires	Nombre d’actions	% des Actions	Capital social (USD)	Type
Congrégation des missionnaires de	541	47	1 552 000	Personne morale congolaise
Mission des Pères Scheutistes	518	45	1 486 000	Personne morale congolaise
Sœurs de Marie de Popokabaka ASBL	12	1	34 000	Personne morale congolaise
Monsieur KAZAD A NSWAMULAP	69	6	198 000	Personne physique
Madame NGONGO DINZENZA Thérèse	12	1	34 000	Personne physique
Total	1 152	100	3 304 000	

Les actionnaires personnes morales sont représentés par des personnes physiques ayant qualité de représentant légal et qui sont considérées comme des bénéficiaires effectifs. L’actionnaire de référence est la Congrégation des Missionnaires de Scheut ASBL qui dispose de 47% des actions. Cette association à but non lucratif vielle de plusieurs années d’existence en République Démocratique du Congo et partout dans le monde dispose de plusieurs ressources financières et peut intervenir à tout moment au cas où la PROCFIN SA se trouverait en difficulté.



Ci-dessous les détails sur les personnes physiques représentant légaux des actionnaires :

Nom complet et	Pays de Résidence	Date de Naissance	Lieur de Naissance	Nationalité	Statut PPE	Pourcentage par	La fonction
Congrégation des	RDC	21/01/1976	KINSHASA	Congolaise	Non	47%	Représentant Légal
La Mission Scheutistes	RDC	28/08/1968	TSHILUNDU	Congolaise	Non	45%	Représentant Légal
Sœur Marie de POPO	RDC	15/07/1967	MAWANGA	Congolaise	Non	1%	Représentant Légal

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration arrête les orientations stratégiques de la PROCFIN SA sur proposition du Comité de Direction ou sur son initiative propre. Il exerce une surveillance active de la qualité de la gestion courante et sa conformité à la stratégie adoptée, en vue d'accroître la valeur à long terme de la PROCFIN S.A. Le Conseil d'Administration assure le leadership entrepreneurial de la société, en s'assurant de la bonne évaluation des risques et en contrôlant leur gestion dans le cadre de contrôles réguliers et rigoureux.

Le Conseil d'Administration se compose de huit (8) Administrateurs élus ou désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires dont 3 Administrateurs indépendants.



N°	Nom	Fonction	Autre fonction
1	M. MBUYI KAPINGA Alphonse	Président	—
2	Mme. EBAMBA NYALIWUNGA Gertrude	Administratrice indépendante	Membre des Comités d'Audit et Ressources
3	Mme. KUKABU MBUZI Béatrice	Administratrice indépendante	Membre des Comités d'Ethique,
4	M. DIANGANI FIAUZI Joseph	Administrateur (indépendant)	Membre du Comité d'Audit
5	M. KAZAD' A NSWAMULAP	Vice-président	Président du Comité des ressources
6	M. MULUMBA TSHIBONA Edouard	Administrateur	Membre du Comité des ressources
7	M. NDEKANI Philippe	Administrateur	Président du Comité d'Audit
8	M. MUKADI KAPINGA NTUMBA Biby	Administrateur (Secrétaire)	Président du Comité d'Ethique,

DIRECTION GENERALE

La Direction Générale est l'organe exécutif de gestion courante de l'institution. Composée du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint nommés par le Conseil d'Administration. Elle a pour rôle l'implémentation de la stratégie institutionnelle arrêtée par le Conseil d'Administration. Elle met en place une organisation qui responsabilise le personnel de la PROCFIN SA et favorise la transparence.

La Direction s'assure également en permanence, du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques et prend des mesures nécessaires pour remédier, en temps opportun, à toute carence ou insuffisance relevée. Dans ce contexte, elle s'assure à travers le service de contrôle, du respect des politiques internes ainsi que les exigences légales et réglementaires régissant les activités de la PROCFIN SA.

L'ORGANISATION DE PROCFIN

À la date du 30 juin 2025, Procfins dispose d'un réseau composé de trois agences (Kananga, Victoire et Gombe), auxquelles s'ajoute le siège social. L'institution emploie un effectif global de 96 collaborateurs, dont 26 femmes et 70 hommes.

ELEMENTS QUANTITATIFS

PROCFIN SA met à la disposition de toutes les parties prenantes les informations financières pertinentes relatives à son activité. Il s’agit du bilan, le tableau de formation de résultat, quelques notes aux comptes (fonds propres réglementaires et la situation du portefeuille crédit) ainsi que, les normes prudentielles et indicateurs de performance.

III.1. BILAN

Le Bilan de la PROCFIN SA au premier semestre de l’année 2025 se présente succinctement comme suit :

ACTIF	Notes	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024
Opérations de trésorerie (S / Total)		73 806 219 338	78 624 548 557	60 352 490 368
Opérations avec la clientèle (S/Total)	III.4.2	84 990 477 487	80 769 869 370	76 488 239 203
Opérations diverses (S/Total)		877 345 000	1 534 765 607	4 043 206 587
Immobilisations (S/Total)		9 041 283 284	9 085 047 868	8 796 608 580
TOTAL GENERAL		168 715 325 109	170 014 231 402	149 680 544 738
PASSIF		30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024
Opérations de trésorerie (S/Total)		4 440 401 753	7 094 448 923	1 813 879 044
Opérations avec la clientèle (S/Total)		125 818 246 560	122 519 110 335	111 154 113 366
Opérations diverses (S/Total)		14 393 880 548	15 911 249 781	13 231 876 528
Fonds propres (S/Total)	III.4.1	24 062 796 248	24 489 422 363	23 480 675 799
TOTAL GENERAL		168 715 325 109	170 014 231 402	149 680 544 738

III.2. TABLEAU DE FORMATION DE RESULTAT

Ci-dessous le tableau de formation de résultat de la PROCFIN SA. Il s’agit de la situation évolutive allant de décembre 2024 à juin 2025.

	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024
(80) Produit net financier	10 870 282 673	5 242 590 501	18 728 483 034
(82) Résultat brut d'exploitation	5 251 545 767	2 536 166 813	10 103 909 419
(83) Résultat courant d'exploitation	3 482 858 234	1 475 936 520	7 413 441 251
(84) Résultat exceptionnel	-92 804 701	-34 870 000	23 462 772
(85) Résultat avant impôt	3 390 053 533	1 441 066 520	7 436 904 024
(86) Impôt sur le résultat	1 017 016 060	432 319 956	2 231 071 207
(87) Résultat net de l'exercice	2 373 037 473	1 008 746 564	5 205 832 816

III.3. NORMES PRUDENTIELLES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

La PROCFIN SA tient à se conformer aux normes prudentielles prévues par la réglementation en vigueur, particulièrement l’instruction 002 de la Banque Centrale du Congo. Dans cette même perspective, elle s’efforce à améliorer ses indicateurs de performance en vue de garantir sa solidité financière. PROCFIN SA surveille de près ses indicateurs de performance, et s’efforce à les maintenir conformes aux normes fixées par l’instruction 004 de la Banque Centrale du Congo.



NORMES PRUDENTIELLES

LIBELLE	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024	30/09/2024	Normes
Ratio de Solvabilité	14,88%	14,68%	16,48%	13,22%	>10%
Liquidité Immédiate	32,93%	39,96%	42,12%	48,84%	>20%
Couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables	67,95%	69,67%	73,61%	71,48%	>100
Couverture des immobilisations	21,38%	22,15%	21,47%	20,42%	>50%

INDICATEURS DE PERFORMANCE

LIBELLE	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024	30/09/2024	Normes
PAR30	4,09%	4,29%	4,37%	4,41%	<5%
Ratio d'abandon des créances	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	<2%
Taux de capitalisation	14,26%	14,40%	15,69%	12,32%	>15%
Taux d'encours de crédit	52%	49%	53%	51%	>70%
Taux des immobilisations	5,10%	5,11%	5,61%	4,67%	<10%
Taux d'encaisses oisives	19,73%	23,36%	24,73%	30,38%	<20%
Autosuffisance opérationnelle	129,23%	122,95%	131,72%	130,80%	>119,2%
Rendement sur actif	1,41%	0,59%	3,48%	2,50%	>3%
Rentabilité des fonds propres	9,86%	4,12%	22,17%	20,31%	>15%
Rendement du portefeuille	13,21%	7,02%	24,70	18,33%	>15%
Coefficient d'exploration	51,28%	51,15%	45,55%	44,08%	<60%
Efficacité opérationnelle	15,80%	24,59%	15,41%	17,49%	Entre 13% et 21%

Note :

Les indicateurs présentés dans ce rapport pilier III du premier semestre de l'exercice 2025 offrent un aperçu des performances opérationnelles, financières et organisationnelles de l'institution.

En analysant ces indicateurs, il apparaît que ProcFin S.A. a réalisé des performances solides en termes de production de services financiers, de gestion des risques et de maîtrise des coûts. Ces résultats positifs témoignent de la capacité de l'institution à s'adapter à un environnement économique complexe et à poursuivre sa mission d'inclusion financière tout en assurant sa pérennité et sa croissance.

Avec l'essentiel des ratios et indicateurs en vert nous avons clôturé le premier semestre avec une solvabilité de 14,88% respectant la norme réglementaire et exprimant notre aptitude à assurer à tout instant le paiement de nos dettes exigibles. Le taux de liquidité se fixe à 32,93% contre une norme qui exige qu'elle soit supérieure à 20%. La Rentabilité sur actif et celle sur les fonds propres représentent respectivement 1,41% et 9,89% qui montre une progression satisfaisante, prouvant à suffisance que ProcFin SA est une institution dont la pérennité est assurée.

Pour ce qui est de la qualité du portefeuille, nous avons clôturé le premier semestre avec un PAR1 représentant 5,76% et un PAR30 à 4,18%.

III.4. QUELQUES NOTES AUX COMPTES

III.4.1 FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES

La situation des fonds propres réglementaires de PROCFIN SA à la clôture du premier semestre se présente comme suit :

LIBELLE		30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024	30/09/2024
Fonds Propres de base	(1)	17 407 158 171	17 952 556 908	16 989 772 444	13 012 914 276
Fonds Propres complémentaire	(2)	7 136 806 065	7 136 806 065	7 136 806 065	6 485 511 837
Fonds propres réglementaires	(3) = (1) + (2)	24 543 964 236	25 089 362 973	24 126 578 509	19 498 426 113

Les Fonds propres comprennent le capital social qui est reparti en 1652 actions d’une valeur nominal d’USD 2000 dont le total donne en USD 3 304 000 et, contre valeur en CDF donne CDF 6 007 131 409.

Hormis le capital social les différents éléments constituant les FPR sont repris dans le tableau ci-dessous :

Description	Compte	Sens	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024	30/09/2024
Capital	Compte 10	+	6 007 131 409	6 007 131 409	6 007 131 409	3 162 074 209
Les réserves légales,	Sous compte 111	+	4 274 976 168	4 274 976 168	4 274 976 168	3 095 311 962
Les reports à nouveau	Sous compte 120	+	7 022 541 828	8 813 458 852	3 607 626 036	4 787 290 242
Les excédents ou bénéfices	Sous compte 130	+	2 373 037 473	1 008 746 564	5 205 832 816	3 762 235 478
Les provisions pour	Sous compte 144	+	1 524 090 250	1 524 090 250	1 524 090 250	1 524 090 250
Le compte plus-values et provisions	(Compte 14) / (Sous-compte 144)	+	2 702 308 687	2 702 308 687	2 702 308 687	2 032 901 995
FOND PROPRE			23 904 085 815	24 330 711 930	23 321 965 366	18 363 904 136
Les valeurs incorporelles	Compte 20	-	-3 794 618 957	-3 675 846 335	-3 629 884 235	-3 318 087 865
Le compte plus-values et provisions	(Compte 14) / (Sous-compte 144)	-	-2 702 308 687	-2 702 308 687	-2 702 308 687	-2 032 901 995
FOND PROPRE DE			17 407 158 171	17 952 556 908	16 989 772 444	13 012 914 276
Le compte plus-values et provisions	(Compte 14) / (Sous-compte 144)	+	2 702 308 687	2 702 308 687	2 702 308 687	2 032 901 995
Les subventions	(Compte 15)	+	163 012 178	163 012 178	163 012 178	181 124 642
Les emprunts et dettes	(Sous-compte 1622)	+	4 271 485 200	4 271 485 200	4 271 485 200	4 271 485 200
FOND PROPRE			7 136 806 065	7 136 806 065	7 136 806 065	6 485 511 837
FONDS PROPRES			24 543 964 236	25 089 362 973	24 126 578 509	19 498 426 113



III.4.2 QUALITE DU PORTEFEUILLE

La qualité du portefeuille crédit a toujours été une préoccupation majeure pour la PROCFIN SA. Nous mettons en place les stratégies et moyens adéquats pour maintenir la qualité du portefeuille crédit à un bon niveau.

Ci-dessous, la situation globale de la qualité du portefeuille crédit de PROCFIN SA.

LIBELLE	30/06/2025	30/06/2025	31/03/2025	31/12/2024	30/09/2024
Crédits litigieux (≤ 30 jours de	1 465 638 454	1 465 638 454	1 340 804 249	441 601 400	1 081 164 284
Crédits litigieux (de 30 à 60 jours	257 786 442	257 786 442	213 791 206	524 221 443	285 963 043
Crédits litigieux (de 61 à 90 jours	116 239 711	116 239 711	242 895 114	222 035 408	293 098 388
Crédits litigieux (de 91 à 180	472 762 557	472 762 557	424 084 716	284 360 973	478 379 898
Crédits litigieux (de plus de 180	2 728 538 477	2 728 538 477	2 702 928 598	2 440 625 078	2 246 392 511
Provisions pour crédits litigieux	3 278 958 784	3 278 958 784	3 262 927 706	2 918 048 969	2 877 275 589
Crédits litigieux brut (7) = (1) +(2)	5 040 965 642	5 040 965 642	4 924 503 883	3 912 844 301	4 384 998 123
Crédits litigieux nets (8) = (7)-(6)	1 762 006 858	1 762 006 858	1 661 576 177	994 795 332	1 507 722 534
Taux de provisionnement	65%	65%	66%	75%	66%
Total crédits net (10)	84 990 477 487	84 990 477 487	80 769 869 370	76 488 239 203	72 080 943 396
Total crédits bruts (11)	88 269 436 271	88 269 436 271	84 032 797 076	79 406 288 172	74 958 218 985
Fonds propres de base (12)	17 407 158 171	17 407 158 171	17 952 556 908	16 989 772 444	13 012 914 276
Part des crédits litigieux bruts/	6%	6%	6%	5%	6%
Part des crédits litigieux	2%	2%	2%	1%	2%
Part des crédits litigieux	10%	10%	9%	6%	12%
Volume des crédits prorogés	0	0	0	0	0
Total crédits sortis du bilan	0	0	0	0	0

Note :

Un volume de crédit de 12 352 745 USD soit 35 473 204 878 CDF a été débloqué pendant le premier semestre de cette année 2025 en faveur de 2 450 clients contre un total de capital remboursé de CDF 26 610 056 779 durant la même période.

Ces décaissements ont été effectués par agence de la manière suivante :

Ø Gombe 5 254 580 avec 327 prêts ;

Ø Victoire 5 282 365 USD avec 1 766 prêts ;

Ø Kananga 1 815 800 USD avec 357 prêts.

Les taux d'intérêt sont restés inchangés oscillant entre 3 à 5%.

CONCLUSION

Le rapport pilier III du premier semestre 2025 de l'IMF PROCFIN SA met en lumière des performances solides. Les indicateurs financiers clés ont montré de manière globale une évolution positive par rapport à la situation de la clôture de l'année précédente, témoignant de la capacité de l'IMF PROCFIN SA à s'adapter à un environnement complexe et à poursuivre sa mission d'inclusion financière.